JUILLET 2025

Rapport d'activité 2024

GREENPEACE

SOMMAIRE

4 Édito

7 Le mot du président

8 Nos principaux impacts en 2024

10 Temps forts et victoires de l'année

12 Nos campagnes : avancées et perspectives

12 Agriculture et Forêts
14 Océans et Vie marine
15 Énergies fossiles et Climat
16 Transition énergétique

18 Nos campagnes internationales

20 Des partenariats au service de l'engagement

22 Rapport financier

26 Greenpeace : un réseau international solidaire au service de la justice sociale et environnementale

28 Greenpeace, une histoire de générosité et d'engagement

29 Vos dons en actions
30 Votre engagement
31 Libéralités : donner aujourd'hui pour agir demain
32 Groupes locaux : agir localement, impacter globalement
34 Retour sur une lutte menée localement contre des projets de nouveaux forages dans le bassin d'Arcachon
36 S'engager en ligne
37 S'engager autrement
37 Alliance écologique et sociale

**Quand le dernier arbre aura été abattu,
quand la dernière rivière aura été empoisonnée,
quand le dernier poisson aura été péché,
alors on saura que l'argent ne se mange pas.**

— Geronimo

← La rivière Schwarza, qui prend sa source dans les Alpes autrichiennes, alimente en eau potable la ville de Vienne. Greenpeace Autriche fait campagne pour la préservation des réserves d'eau naturelles. Mai 2024.
© Mitja Kobal / Greenpeace

Publié en juillet 2025 par Greenpeace France · Directeur de la publication : Jean-François Julliard · **Conception et rédaction :** Eléonore Thélot · **Rédaction en chef :** Éléonore Thélot · **Ont collaboré à ce document :** Stéphane Barde, Nathalie Biteau, Delphine de la Encina, Jean-François Julliard, Claire Méricq, Barbara Raguenet, Éléonore Thélot, Laurence Veyne, Laurent Wainer. · **Direction artistique :** Magali Etcheverria · **Relecture :** Quitterie Czupryna, Delphine de la Encina · **Fabrication :** Christine Pournot · **Impression :** Imprimerie Garlan

ÉDITO

En déployant en mai 2024 une affiche géante à l'effigie de Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, sur la façade d'un bâtiment à la Défense, nous adressions un message fort à la multinationale à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de ses actionnaires : la mobilisation contre les entreprises pétro-gazières ne faiblira pas tant que des mesures politiques ne seront pas prises par le gouvernement pour acter la fin de l'expansion fossile.

Quelques semaines auparavant, la procédure-bâillon intentée par ce groupe pétro-gazier contre nous avait été annulée par le tribunal. Cette action symbolique marquait notre volonté continue d'agir face aux responsables du réchauffement planétaire et de l'augmentation des catastrophes climatiques.

En 2024, notre détermination a également porté ses fruits pour la protection des océans, une priorité de toujours pour notre organisation. Après des années d'efforts déployés par Greenpeace, la France est devenue, en novembre et à quelques mois de la tenue de l'UNOC en juin 2025, l'un des premiers pays européens à ratifier le traité de l'ONU sur la protection de la haute mer. Si des signataires manquent encore à l'appel pour le faire entrer en vigueur, nos équipes restent mobilisées partout dans le monde pour que des aires marines protégées, cruciales pour la préservation du milieu marin, puissent voir le jour sur l'ensemble du globe.

Il ne fait aucun doute que l'année qui s'est écoulée nous a demandé des trésors de combativité. En juin, la crise démocratique déclenchée par la dissolution de l'Assemblée nationale voulue par Emmanuel Macron a rapproché un peu plus l'extrême droite des portes du pouvoir. Nos activités en ont été fortement bousculées et, avec l'ensemble du mouvement climat, nous avons plongé dans cette bataille résolument historique – qui n'était pas gagnée d'avance – pour empêcher l'extrême droite de mettre en œuvre son programme écocidaire et profondément raciste.

Notre vigilance est restée constante face à la montée de l'extrême droite et aux mesures de répression du mouvement climat, qui n'ont cessé de s'amplifier. La tentative de retrait du rescrit fiscal aux organisations écologistes jugées « trop extrémistes » dans le projet de loi de finances pour 2025 et les poursuites judiciaires iniques de nos activistes ont rappelé combien les menaces étaient réelles.

C'est aux États-Unis que la criminalisation du mouvement climat a été la plus frappante. Quelques mois après l'élection de Donald Trump à la tête du pays en novembre, des entités de Greenpeace aux États-Unis et Greenpeace International ont été condamnées, début 2025, à verser une somme vertigineuse de plus de 600 millions de dollars à l'entreprise pétrolière américaine Energy Transfer, à l'issue d'un procès sans fondement qui met en jeu la survie de notre antenne américaine. La vague de soutien pour Greenpeace, aussi bien en France que dans le monde entier, a été sans précédent.

Votre mobilisation dans ce combat à nos côtés, ainsi que dans tous ceux que nous avons menés en 2024 et que vous retrouverez dans les pages de ce rapport d'activité, nous donne de la force pour ceux qui restent à venir. Des victoires s'esquissent déjà pour 2025, grâce à l'énergie de toutes nos équipes et à la confiance de nos adhérentes et adhérents.

Pour tout cela, nous vous remercions.

Jean-François Julliard
Directeur général
de Greenpeace France

© Joseph Melin / Greenpeace

À La Défense, non loin du lieu où se tient l'Assemblée générale des actionnaires de TotalEnergies, Greenpeace déploie une banderole géante à l'effigie de Patrick Pouyanné, « recherché » pour atteinte au climat. Mai 2024.
© Robin Jehl / Greenpeace

Dans le cadre d'une collaboration inédite sur l'artivisme, Greenpeace expose sa pieuvre géante, Billie, devant le Centre Pompidou à Paris afin de sensibiliser le public sur les dangers qui menacent nos océans. Novembre 2024.
© Jérémie Jung / Greenpeace

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée. Ce fut aussi la première à dépasser le seuil de 1,5 °C de réchauffement climatique, limite symbolique fixée par l'Accord de Paris. Le 15 août 2024, la température de surface de la mer Méditerranée a atteint 28,90 °C, dépassant largement les précédents records. Il semble que l'on s'habitue à ce que, chaque année, les records de température moyenne de la surface du globe ou des mers soient pulvérisés. Y prêtons-nous encore attention ? Avons-nous conscience des répercussions à long terme que cela implique ?

Greenpeace France agit sans relâche pour que ces chiffres ne deviennent pas une habitude, une routine de fin d'année. Pour que la planète reste habitable pour les générations à venir et pour l'ensemble des êtres vivants.

En 2024, la mobilisation d'une partie du monde agricole s'est traduite par une politique d'assouplissement des réglementations environnementales. Deux mondes s'opposent : une paysannerie à taille humaine et respectueuse du vivant et un agrobusiness débridé qui, au nom du rendement, milite pour des exploitations gigantesques et polluantes. Nous avons agi pour éclairer les débats, par exemple sur les fermes-usines dont le gouvernement entend faciliter et développer l'installation, avec à la clé des élevages toujours plus démesurés. Nous avons aussi, grâce à nos actions, attiré l'attention sur le lobbying des géants industriels et de la FNSEA, que nous tenons pour responsables de la crise sociale et environnementale.

Déboulonner une enseigne ou livrer du lisier devant une administration pour attirer l'attention des médias et du grand public n'est ni un passe-temps ni un plaisir : je salue les activistes qui agissent et prennent des risques pour dénoncer l'insoutenable.

Rappelons que Greenpeace est un mouvement non-violent : nous n'avons recours ni à la violence physique ni à la violence morale, nous agissons toujours à visage découvert et assumons nos actions. Si certaines mobilisations peuvent inclure des dégradations matérielles mineures, elles ne sont jamais une fin en soi.

Autre moment fort de 2024, à l'occasion des élections législatives : nous avons pris la parole pour sensibiliser les électeurs et électrices aux enjeux écologiques majeurs et rappeler que les partis d'extrême droite défendent des positions rétrogrades en matière de protection de l'environnement.

Les Françaises et les Français n'étaient pas les seuls appelés aux urnes : 4,1 milliards de personnes étaient concernées par des élections dans leur pays.

Et l'on voit bien le mouvement tectonique de nos sociétés vers des régimes très à droite, voire d'extrême droite réactionnaire, le point d'orgue étant l'élection américaine et le retour de Donald Trump à la présidence. L'impact de son administration après à peine quelques mois est déjà colossal : nous vivons un grand bond en arrière écologique et obscurantiste. Son action suscite des vocations et des envies de ce côté-ci de l'Atlantique.

Au niveau européen, le Pacte Vert subit des attaques importantes (sur la déforestation et la fin des véhicules thermiques par exemple).

En France aussi, la protection de l'environnement est fragilisée et les mesures essentielles détricotées jour après jour : suppression des zones à faibles émissions (ZFE), retour des néonicotinoïdes, reprise des travaux de l'autoroute A69, baisse du budget de l'Office français de la biodiversité, etc.

Un peu partout, les militantes et militants des causes environnementales semblent être devenus une cible de la répression, une proie facile pour des gouvernements avides de démonstration d'inflexibilité et de force policière. À dire vrai, on tire sur l'ambulance. Dans ce nouveau monde, où les évidences et les faits scientifiques sont opposés aux « vérités alternatives », il est plus que jamais essentiel que des voix comme celles de Greenpeace se fassent entendre partout dans le monde, grâce à vous.

En effet, l'intégralité de nos ressources viennent de votre générosité. Dans un contexte économique qui reste inflationniste, nous avons maintenu notre stabilité financière grâce aux efforts des équipes de collecte.

À l'heure des procédures-bâillons à travers lesquelles les entreprises fossiles tentent de museler les ONG de défense de l'environnement, cette résilience et cette liberté financière sont plus que jamais déterminantes.

C'est grâce à vous que nous pouvons agir. Au nom des équipes salariées, bénévoles et militantes, je vous en remercie.

Stéphane Barde
Président du Conseil d'administration de Greenpeace France

© Jean Chiscano

NOS PRINCIPAUX IMPACTS EN 2024

Manifestation à Bordeaux contre le forage de nouveaux puits de pétrole dans la forêt de La Teste-de-Buch. Grâce à la mobilisation citoyenne, le préfet de Gironde a finalement annulé ce projet climaticide. Février 2024.
© Benjamin Guillot-Moueix / Greenpeace

2024 EN CHIFFRES

5
enquêtes et rapports d'investigation

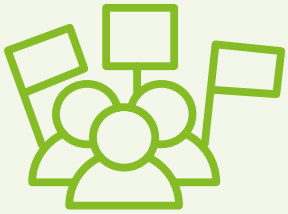

390
mobilisations organisées par les groupes locaux

638
heures de privation de liberté pour actions non-violentes

12 150
retombées médias

4
audiences pénales

15
activistes relaxé·es

13
actions menées en France

3
victoires juridiques

14
pétitions victorieuses

Près de 3 millions
de sympathisant·es et d'abonné·es à nos réseaux sociaux (tous réseaux confondus)

TEMPS FORTS ET VICTOIRES DE L'ANNÉE

Résilience, solidarité, action : l'année 2024 a été marquée par de nombreuses avancées obtenues grâce à la mobilisation de nos adhérent·es et allié·es, en France et à travers le monde. Ces victoires sont autant de sources d'espoir qui nous donnent l'énergie d'aller encore plus loin pour mettre fin au règne des industries fossiles, accélérer la transition énergétique, protéger le vivant.

Février

EUROPE | Le Parlement européen adopte la directive contre les poursuites-bâillons

Le Parlement européen adopte à une large majorité une directive contre les procédures abusives, marquant une avancée majeure après quatre ans de campagne menée par la coalition CASE, soutenue par Greenpeace. Cette directive vise à protéger les journalistes et les défenseurs des droits humains.

FRANCE | Mobilisations pour le fret ferroviaire

Alors que Fret SNCF est menacé de liquidation, les membres de l'Alliance écologique et sociale s'unissent et se mobilisent pour défendre cette activité indispensable à la transition écologique du transport de marchandises.

Mars

FRANCE | La justice donne raison à Greenpeace face à TotalEnergies

Le jour même de son anniversaire, TotalEnergies voit sa plainte contre Greenpeace France annulée par le tribunal judiciaire de Paris. La multinationale accusait Greenpeace de diffuser de fausses informations sur son bilan carbone mais le tribunal a reconnu la légitimité de la critique. Une victoire majeure pour la liberté d'expression et la lutte contre l'intimidation judiciaire des entreprises polluantes.

BRÉSIL | Reconnaissance historique des violations des droits en Amazonie

La Cour suprême brésilienne reconnaît les violations systématiques des droits sociaux et environnementaux en Amazonie sous Bolsonaro après des années de mobilisation, notamment de Greenpeace Brésil.

BULGARIE | L'exploitant d'une centrale à charbon sanctionné

Après cinq ans de lutte menée par Greenpeace Bulgarie, un tribunal sanctionne les exploitants de la centrale à charbon Maritsa Iztok 2 pour non-respect des normes environnementales. Une avancée majeure pour la transition énergétique.

Avril

SUISSE | La protection du climat est un droit humain

Victoire historique pour les Aînées pour le climat : la Cour européenne des droits de l'homme juge que l'inaction climatique de la Suisse viole les droits humains et impose de suivre les recommandations scientifiques.

PAYS-BAS | Fermeture de l'un des plus grands gisements de gaz naturel d'Europe

Le Sénat néerlandais adopte une loi visant à fermer définitivement le gisement de gaz de Groningen, responsable de séismes et de graves impacts sur la population.

PAYS-BAS | En finir avec les parrainages et les investissements sales

Le musée Eye d'Amsterdam met fin à son partenariat avec KLM pour raisons climatiques, notamment grâce au travail de Greenpeace qui dénonçait la promotion des industries fossiles. De plus, l'un des plus grands fonds de pension de soins de santé néerlandais, PFZW, abandonne ses investissements dans les énergies fossiles.

Mai

SÉNÉGAL | Un pas vers la gestion durable des pêches

Les autorités publient la liste des navires autorisés à pêcher dans leurs eaux, une avancée majeure pour la campagne menée par Greenpeace Afrique pour lutter contre la pêche illégale.

INTERNATIONAL | Décision historique sur les émissions et les océans

Le Tribunal international du droit de la mer rend un avis historique, exigeant des États qu'ils limitent la hausse des températures à 1,5 °C et protègent les océans. Une victoire majeure pour les mouvements climatiques et environnementaux.

Victoire

Temps fort

FRANCE | Victoires pour la liberté d'expression !

En mai, à Cherbourg, les huit activistes qui avaient bloqué le chantier de l'EPR de Flamanville sont relaxé·es au nom de la liberté d'expression. En décembre, à Tours, deux militants sont jugés non coupables pour avoir pris une photo. Au Havre, 7 personnes sont relaxées après une action contre un terminal méthanier flottant.

Juin

EUROPE | Adoption de la loi de restauration de la nature

L'Europe adopte enfin une loi de restauration de la nature, marquant une avancée majeure en matière de législation environnementale. Les États membres doivent désormais élaborer des plans nationaux pour mettre en œuvre les objectifs de cette loi.

FRANCE | Victoire pour les forêts

Suite à une plainte déposée par Greenpeace, les cours d'appel de Rennes et de Bourges confirment la condamnation de deux entreprises françaises pour délit de mise sur le marché illégale de bois importé. Un grand pas dans la lutte contre la déforestation et un signal fort pour l'application stricte de la réglementation.

FRANCE | TotalEnergies épinglée dans un rapport d'enquête parlementaire

Une commission d'enquête du Sénat pour laquelle Greenpeace a été consultée dresse un diagnostic sévère et sans appel sur la stratégie climaticide de TotalEnergies.

SUISSE | Accélération du développement des énergies renouvelables

Une majorité des Suisses approuve, par référendum, la loi sur l'électricité visant à accélérer le développement des énergies renouvelables et facilitant la construction de centrales solaires, hydrauliques et éoliennes.

CANADA | Victoire contre le greenwashing

Après la plainte de Greenpeace Canada contre la Pathways Alliance pour greenwashing, une nouvelle loi renforce la législation sur cette pratique. En réponse, la Pathways Alliance a supprimé son site Internet – une victoire contre la publicité trompeuse des géants fossiles.

Juillet

ÉTATS-UNIS | Menace contre la liberté d'expression

La major pétrolière Energy Transfer attaque en justice des entités de Greenpeace pour étouffer la contestation visant ses activités fossiles. Greenpeace International amorce une voie de recours inédite aux Pays-Bas reposant sur la directive européenne contre les procédures-bâillons.

FRANCE | Une incroyable mobilisation

Aux élections législatives, la société civile se mobilise pour contrer l'arrivée d'un gouvernement d'extrême droite qui menacerait les droits fondamentaux et la transition écologique.

Octobre

EUROPE | Retard de la loi contre la déforestation

Sous la pression du lobby industriel, le PPE, parti conservateur dominant au Parlement européen, obtient le report d'un an de l'entrée en vigueur de la loi européenne contre la déforestation, sans toutefois réussir à l'affaiblir davantage. Une victoire partielle après des années de mobilisation citoyenne.

BRÉSIL | Victoire pour les Mundurukus

Le peuple autochtone Munduruku obtient la reconnaissance officielle de ses terres ancestrales en Amazonie, après 10 ans de lutte soutenue par Greenpeace. Une victoire pour les droits humains, la souveraineté des peuples autochtones et la protection de l'environnement.

Novembre

FRANCE | Ratification du traité sur la haute mer

La France ratifie le traité des Nations unies sur la protection de la haute mer, dont l'ambition est d'arriver à protéger 30 % des océans sous formes d'aires marines protégées d'ici 2030.

CHINE | Exclusion des compensations carbone des certifications « neutres en carbone »

À l'approche de la COP 29, la Chine adopte une loi excluant les compensations carbone des certifications « neutres en carbone » ; une victoire majeure pour Greenpeace Asie de l'Est contre les fausses solutions.

GRANDE-BRETAGNE | Shell fait marche arrière contre Greenpeace

Shell renonce à sa plainte contre Greenpeace Royaume-Uni et aux millions de livres qu'elle lui demandait, après une mobilisation citoyenne massive et une importante pression publique.

Décembre

OCÉANS | La Norvège suspend ses projets d'exploitation minière en eaux profondes

Face à l'élan citoyen et sous la pression massive des militant·es, des scientifiques et de la communauté internationale, le gouvernement norvégien, qui s'apprêtait à octroyer des licences d'exploitation dans l'océan Arctique, les suspend pour au moins un an.

NOS CAMPAGNES : AVANCÉES ET PERSPECTIVES

AGRICULTURE

L'année 2024 a été marquée par une crise agricole majeure, conséquence directe du modèle d'agriculture intensive et des politiques ultralibérales qui régissent le secteur.

La mobilisation sans précédent du monde agricole, exprimant un profond malaise face à des difficultés économiques, climatiques et réglementaires, nous a amenés à mettre en pause nos plans préétablis pour l'année afin de nous mobiliser rapidement. L'adaptation et la réactivité des équipes nous ont alors permis d'intervenir et de réagir sur un sujet d'actualité clé, en soutien aux agricultrices et agriculteurs victimes d'un système destructeur.

Le mouvement de colère du monde agricole a débuté en janvier avec des blocages routiers et des manifestations organisées par plusieurs syndicats du secteur pour protester contre la hausse des coûts de production, la baisse des revenus ou la complexité administrative. Certains, comme la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs ou la Coordination Rurale, ont dénoncé les normes environnementales jugées contraignantes. D'autres, comme la Confédération Paysanne, ont pointé du doigt la mainmise des agro-industriels et de la grande distribution sur les prix.

En complément, plusieurs facteurs ont exacerbé la situation : des conditions climatiques extrêmes entraînant une baisse significative des rendements agricoles ; les règles du commerce mondial qui mettent en concurrence déloyale les agriculteurs du monde entier et ne servent que les intérêts de l'agro-industrie ; l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, qui suscite des inquiétudes quant aux normes de production moins strictes dans les pays partenaires.

Face à la pression, les mesures annoncées par le gouvernement français – qui visaient principalement à détricoter les normes environnementales plutôt que de s'attaquer à la question des revenus – ont été jugées insuffisantes par une partie des agriculteurs. Certains souhaitant aller encore plus loin dans le démantèlement des réglementations tandis que d'autres soutiennent l'absolue nécessité d'une réforme en profondeur du modèle agricole, prenant en compte les enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Cette crise a également souligné l'importance de repenser les politiques agricoles pour assurer la viabilité du secteur et répondre aux défis du changement climatique. Dès le début du mouvement de contestation, Greenpeace a affiché son soutien, dénoncé les vrais responsables et s'est mobilisée à trois niveaux :

- pédagogique, en rappelant pourquoi et comment la transition agroécologique est un remède à la paupérisation massive des agricultrices et agriculteurs ;
- politique, en défendant des mesures visant à garantir un revenu digne aux paysan·nes et en s'opposant aux annonces gouvernementales marquant des reculs environnementaux ;
- militant, en menant des actions de désobéissance civile pour pointer du doigt les véritables responsables, à savoir la grande distribution et l'industrie agroalimentaire, soutenues par les syndicats majoritaires, et dont les marges ont considérablement augmenté alors même que 26 % des agriculteurs et agricultrices vivent sous le seuil de pauvreté (source INSEE).

↑ Au plus fort de la crise agricole, Greenpeace France demande au gouvernement de soutenir la transition agroécologique et de garantir une rémunération juste pour les agriculteurs et agricultrices. Janvier 2024. **© Robin Jehl / Greenpeace**

FORÊTS

Côté forêts, l'année 2024 a été marquée par une décision de l'Union européenne de décaler d'un an la mise en œuvre du règlement européen sur la déforestation importée. Cette décision a fait suite à de nombreuses manœuvres politiques ayant eu pour objectif d'affaiblir ce règlement tout au long de l'année. Greenpeace a tout mis en œuvre pour s'assurer que la Commission européenne reste ferme et vigilante sur les intentions et les objectifs fixés dans ce règlement afin qu'il ne devienne pas une coquille vide.
Sur un autre sujet, nous avons obtenu une victoire juridique confirmée en appel sur nos deux recours visant des importateurs français de bois illégal du Brésil, des décisions historiques pour lutter contre la déforestation et le commerce illégal de bois.

↑ Des activistes de Greenpeace bloquent des bulldozers venus déforester dans la province septentrionale de Santiago del Estero (Argentine). Juillet 2024.
© Osvaldo Tesoro / Greenpeace

2025 : une année charnière

Agriculture

Dans le prolongement des mobilisations paysannes de 2024, nous restons aux côtés des agricultrices et agriculteurs pour dénoncer les agro-industriels qui, avec l'appui du gouvernement et des syndicats majoritaires, s'enrichissent au détriment des producteurs, des consommateurs et de la planète.
Nous poursuivons également la lutte contre les méga-bassines en montrant comment les lobbies agricoles manipulent la gestion de l'eau, avec la complicité de l'État, pour maintenir des pratiques d'irrigation intensive nuisibles à l'environnement.

Forêts

Victimes directes du modèle agro-industriel, les forêts sont au cœur de notre action.
Nous défendons la réglementation européenne contre la déforestation importée, aujourd'hui vivement attaquée, et multiplions les collaborations scientifiques et associatives pour renforcer sa mise en œuvre.
La perspective de la COP 30, prévue à Belém (Brésil) aux portes de l'Amazonie, offrira une tribune unique pour pointer la responsabilité de l'agro-industrie dans la destruction des forêts. En complément, et en lien avec plusieurs de nos groupes locaux sur le terrain, nous continuons notre travail d'analyse de l'état des forêts françaises, notre combat contre les nouveaux OGM et notre opposition aux fermes-usines.
Autant de fronts ouverts pour protéger les écosystèmes, soutenir celles et ceux qui les font vivre et préparer l'avenir.

OCÉANS ET VIE MARINE

Protéger les océans et préserver le vivant

En 2024, Greenpeace a poursuivi sans relâche son engagement en faveur de la protection des océans et de la biodiversité marine. Face aux multiples menaces qui pèsent sur ces écosystèmes essentiels en raison de décennies de pêche industrielle, des pollutions multiples ou encore de l'extraction pétrolière et gazière, nous avons agi à tous les niveaux : campagnes de sensibilisation, mobilisations citoyennes et plaidoyer international.

L'objectif de Greenpeace est clair : défendre un océan vivant, riche en biodiversité, pilier de l'équilibre climatique et garant de la résilience de la planète.
En France, nous avons mené plus spécifiquement trois grandes batailles :

- la mise en place de réserves marines qui devront, d'après les scientifiques, couvrir au moins 30 % de la surface maritime mondiale d'ici 2030 pour protéger durablement l'ensemble des océans ;
- la lutte contre l'industrie naissante de l'exploitation minière des fonds marins, qui menace des écosystèmes jusqu'ici largement préservés ;
- la protection réelle de 10 % de l'ensemble des façades maritimes françaises, y compris des régions ultra-marines, et l'interdiction du chalutage dans l'ensemble des aires marines protégées (AMP) françaises.

Grâce à des coopérations renforcées et efficaces avec nos alliés, à la pression citoyenne et à des victoires concrètes, 2024 a été une année importante.
Aucun feu vert n'a été donné au démarrage de l'exploitation minière en eaux profondes lors de l'Assemblée 2024 de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), qui a d'ailleurs élu à sa tête une océanographe opposée au déploiement de cette industrie. De plus en plus d'États se sont prononcés en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins. À la fin de l'année, la Norvège, qui devait être le premier pays à autoriser cette activité dans ses eaux, a mis en suspens ses projets, notamment grâce à une mobilisation citoyenne d'envergure internationale.

→ Dans la Manche, Greenpeace alerte les autorités sur la nécessité de protéger nos océans des ravages de la pêche industrielle et du chalutage de fond. Novembre 2024.
© Lorraine Turci / Greenpeace

Notre enjeu a été de maintenir le sujet à l'agenda politique international du président Macron, notamment en vue de la Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC), qui allait se tenir en 2025 à Nice, en France.
La France a ratifié le Traité mondial sur la haute mer et, à la fin de l'année, un nombre croissant de pays soutenait l'adoption d'un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes.

Et en 2025 ?

Comme 2024, l'année 2025 est une année cruciale pour la protection des mers et des océans, avec notamment la tenue de l'UNOC au mois de juin à Nice.
Notre priorité absolue est d'obtenir le plus rapidement possible la ratification du Traité mondial sur la haute mer. Son adoption en 2023, après 20 ans de mobilisation, a marqué une étape historique dans notre lutte.
Mais pour que ce traité entre en vigueur, il faut qu'au moins 60 États le ratifient.
Une fois opérationnel, cet instrument permettra la création d'un réseau d'aires marines protégées dans les eaux internationales. D'après les scientifiques, ce réseau devra couvrir au moins 30 % des océans d'ici à 2030 pour garantir la bonne santé des écosystèmes marins sur le long terme.

Nous continuons également à nous mobiliser pour une meilleure protection des aires marines protégées françaises puisque dans les faits, le chalutage est autorisé dans ces zones et seuls 1,6 % des mers et des océans sont véritablement épargnés en France.

Enfin, nous allons faire pression sur le gouvernement français pour que la pêche industrielle et commerciale soit complètement interdite dans 10 % du domaine maritime français.

ÉNERGIES FOSSILES ET CLIMAT

Énergies fossiles et climat : une année 2024 marquée par des avancées clés

En 2024, Greenpeace France a intensifié sa lutte contre les énergies fossiles et le greenwashing climatique des grandes entreprises, en menant plusieurs campagnes phares à fort impact politique et médiatique.

Gaz fossile et terminaux méthaniers

Greenpeace France a continué à jouer un rôle central dans la dénonciation de l'utilisation des énergies fossiles et plus particulièrement des importations croissantes de gaz fossile depuis le début de la guerre en Ukraine. À travers de nombreux décryptages et analyses de données pour les médias, Greenpeace France a pu visibiliser ce sujet jusqu'alors absent du débat public. Nous avons également continué à dénoncer l'incohérence du gouvernement français qui a autorisé une nouvelle infrastructure gazière : le terminal méthanier flottant du Havre. Celui-ci importe principalement du gaz de schiste extrêmement polluant des États-Unis et cela bénéficie exclusivement à TotalEnergies, tandis que son intérêt réel est plus que contestable, selon nos chiffres.

GNL russe et transbordements

Grâce à un travail d'investigation, de collaboration avec des ONG ukrainiennes et de plaidoyer ciblé auprès des cabinets ministériels, ainsi qu'à une couverture presse de qualité, nous avons contribué à faire interdire le transbordement de gaz russe liquéfié dans les ports européens. Applicable en France à partir de mars 2025, cette mesure est cruciale dans la lutte contre le financement indirect de la guerre menée par la Russie en Ukraine.

TotalEnergies demeure au centre de notre vigilance

Tout au long de l'année, nous n'avons cessé de rappeler que les stratégies d'intimidation, les manipulations et les mensonges de la major pétro-gazière ne suffisent pas à masquer la vérité. Le rapport de la Commission d'enquête sénatoriale sur le gaz naturel liquéfié, publié en juin et qui s'appuie notamment sur les travaux et rapports de Greenpeace, pose un diagnostic sans équivoque sur le bilan carbone et les pratiques de greenwashing de la major pétro-gazière.
Le lancement de cette enquête approfondie sur TotalEnergies et la publication de ses conclusions constituent un moment historique.
Néanmoins, les 33 recommandations formulées restent largement insuffisantes pour contraindre l'entreprise à aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris alors même que, d'après nos calculs, 98 % de sa production repose encore sur le pétrole et le gaz.
En complément de nos travaux d'investigation, nous avons collaboré avec plusieurs scientifiques pour dénoncer le modèle fossile dépassé de la major. **Enfin, nous avons obtenu une victoire majeure dans l'affaire de la procédure-bâillon (SLAPP) intentée par TotalEnergies, qui nous accusait de diffuser de fausses informations sur son bilan carbone.** La décision de justice, favorable à Greenpeace et essentielle pour la liberté d'expression et la lutte contre l'intimidation judiciaire des entreprises polluantes, est tombée symboliquement le jour où le groupe fêtait ses 100 ans. Cet anniversaire, organisé au château de Versailles, a été perturbé par nos activistes et alliés (Alternatiba Paris et Les Amis de la Terre France) afin de dénoncer la lourde responsabilité de TotalEnergies dans la crise climatique, de pointer publiquement son mépris des droits humains et de demander la fin du règne fossile.

Faire payer aux industries fossiles le coût du changement climatique

En 2024, nous avons publié un rapport mettant en lumière l'explosion du coût des polices d'assurance du fait de la multiplication des événements climatiques extrêmes. À l'origine de 86 % des émissions mondiales de C02 selon un rapport du GIEC, les industries fossiles sont responsables de ces catastrophes qui touchent des millions de personnes chaque année. Elles doivent donc en payer les coûts.

Et en 2025 ?

En 2025, nous poursuivons notre action sur tous les fronts (plaidoyer, travail juridique, enquêtes et mobilisation) pour dénoncer les pratiques scandaleuses de l'industrie fossile en France comme dans le reste du monde. Nous continuons à pointer du doigt l'inaction du gouvernement français et la responsabilité des entreprises d'énergies fossiles dans la crise climatique et plus particulièrement les événements climatiques extrêmes, en mettant en avant la parole des sinistrés climatiques. Enfin, nous poursuivons notre mobilisation pour que les véritables responsables du dérèglement climatique en assument les conséquences, à travers des mesures concrètes et contraignantes qui imposeraient aux entreprises fossiles de financer les coûts des catastrophes dont elles sont responsables ou qu'elles contribuent à aggraver.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, face à l'entêtement de la France et de plusieurs pays d'Europe à développer massivement la filière nucléaire au détriment des énergies renouvelables, Greenpeace France a intensifié sa campagne contre l'énergie nucléaire. Nous avons dénoncé sa vulnérabilité face au dérèglement climatique, son coût « irréaliste » et la dépendance géopolitique qu'elle implique, tout en appelant les responsables politiques français et européens à investir dans des énergies renouvelables plus sûres et durables.

Nous avons renforcé la visibilité de tous les acteurs opposés à la relance du nucléaire, tout en dénonçant le coût politique de l'annonce du président Macron de construire de 6 à 14 nouveaux réacteurs.
Notre objectif était de contribuer à rendre réversible, controversée et fragile cette relance annoncée, et de mettre la pression sur le gouvernement afin qu'il agisse, à court terme, de manière ambitieuse et durable, pour un vrai développement des énergies renouvelables et pour la rénovation et la sobriété énergétiques.

Nous avons pour cela travaillé autour de deux axes stratégiques :

- décrédibiliser le projet EPR2, en prenant la vulnérabilité de la centrale de Gravelines à la montée des eaux comme exemple emblématique du manque de lucidité des pouvoirs publics et des acteurs de la sûreté nucléaire face aux conséquences de la crise climatique ;
- rappeler la lenteur de construction du nucléaire, incohérente avec la nécessité de déployer rapidement de nouvelles sources d'énergies décarbonées comme le préconisent les scientifiques du GIEC.

Enfin, Greenpeace Luxembourg a publié un rapport sur la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires françaises de 1 300 MW, construites entre 1977 et 1984. Une consultation publique a débuté en 2024 sur ce sujet. Ces réacteurs, conçus selon les normes de sûreté des années 1970, n'intègrent pas les enseignements tirés d'accidents nucléaires majeurs survenus depuis. Le Luxembourg est particulièrement exposé au risque nucléaire de par sa proximité avec les quatre réacteurs vieillissants de la centrale de Cattenom.

Vulnérabilité des centrales face au changement climatique

Nous avons publié un rapport mettant en lumière les risques de submersion marine qui menacent la centrale nucléaire de Gravelines, située en bord de mer. Le rapport souligne que les projections climatiques indiquent une augmentation du niveau de la mer, exposant la centrale à des inondations potentielles, notamment en cas de tempêtes ou de marées exceptionnelles. Cette situation remet en question la sûreté des installations nucléaires en zone littorale.

Coûts et délais du nouveau nucléaire

Nous avons perturbé le Sommet de l'énergie nucléaire qui s'est tenu à Bruxelles en mars et révélé, dans un rapport inédit intitulé *Coût du nouveau nucléaire : l'insoutenable légèreté d'EDF*, la sous-estimation totale des prévisions de l'entreprise en termes de délai et de coût de construction de six réacteurs nucléaires EPR2.
D'après nos calculs, ces coûts s'élèveraient pour l'instant au moins à 100 milliards d'euros, soit près de 50 % de plus que le montant avancé par EDF. Les délais de construction annoncés par EDF sont de 150 mois pour la première tranche et de 90 mois pour le dernier réacteur, alors que la durée moyenne de construction des EPR actuellement en service dans le monde est de 13 ans. Ce projet d'EPR2 présente donc un risque de fiasco industriel similaire à celui de l'EPR de Flamanville, qui consomme plus d'électricité qu'il n'en produit 17 ans après le début de sa construction. Poursuivre dans cette voie serait catastrophique pour les finances publiques mais aussi pour les ménages français.

Ce gouffre financier a également été pointé du doigt par un rapport de Greenpeace France démontrant l'impact des coûts cachés et des retards de construction des EPR2 sur la facture des contribuables.

Dépendance à l'uranium russe

Nous avons également révélé que près d'un quart de l'uranium enrichi importé par la France provenait de Russie, malgré le contexte de guerre en Ukraine. Cette dépendance énergétique est incompatible avec les engagements politiques de la France envers l'Ukraine et soulève des préoccupations sur la souveraineté énergétique nationale.

↑ Une quarantaine d'activistes de Greenpeace s'introduisent dans le périmètre de la centrale nucléaire de Gravelines pour dénoncer sa vulnérabilité aux risques d'inondation et de submersion. Octobre 2024.
© Emeric Fohlen / Greenpeace

Actions juridiques et plaidoyer

Enfin, en collaboration avec le Réseau Sortir du nucléaire, nous avons saisi le tribunal administratif pour contester la gestion des risques liés aux installations nucléaires. Notre objectif commun étant que la gestion des risques soit fondée sur la réalité des dangers climatiques et industriels, plutôt que sur des considérations politiques.

Et en 2025 ?

En 2025, nous continuons de porter haut et fort nos solutions d'avenir.
Nous poursuivons notre travail autour de l'accélération de la transition au niveau local, en poussant l'État à revoir ses ambitions en matière de transition énergétique des écoles (rénovation, pose de panneaux solaires sur toitures, mesures de sobriété), et en démontrant que l'avenir devra appartenir aux énergies renouvelables. Nous déploierons, pour cela, une campagne dédiée à la transition énergétique des écoles, en collaboration avec nos partenaires sur le terrain, collectivités locales, parents d'élèves, enseignant·es et associations locales.

Nous poursuivons également l'ensemble de nos actions contre la tentative de relance de la filière nucléaire. Notre expertise reconnue au plus haut niveau nous permet d'avoir l'oreille des pouvoirs publics et des agences indépendantes comme l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR). Ainsi, nous continuerons de dénoncer la vulnérabilité du nouveau nucléaire français au changement climatique, de nous opposer aux nouveaux chantiers des EPR2 en exerçant des pressions sur le gouvernement et par le biais d'actions juridiques, de soutenir certaines luttes de nos partenaires contre des installations comme le centre industriel de stockage des déchets radioactifs à Bure, et de dénoncer le coût de la relance du nucléaire, en particulier en période d'austérité, et l'incapacité d'EDF et de l'État à la financer.

NOS CAMPAGNES INTERNATIONALES

Cette année a été riche en événements sur le front de la justice climatique et environnementale à travers le monde.

Grâce à votre soutien, nous avons protégé des espaces naturels, obtenu de nouvelles avancées législatives et remporté des victoires judiciaires face aux pollueurs. Votre engagement à nos côtés nous permet d'avoir un impact bien au-delà de nos frontières : votre générosité contribue à financer des projets internationaux et à soutenir des actions décisives pour protéger la planète.
Au-delà des campagnes menées en France, l'année a été jalonnée de progrès importants, mais aussi de défis et d'obstacles.
Voici un aperçu, non exhaustif, de quelques temps forts au niveau international.

2024 : Le seuil historique des 1,5 °C franchi

Le dernier rapport Copernicus sur l'année 2024 confirme qu'elle a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec un nouveau record de température moyenne journalière. Il s'agit de la première année complète qui dépasse le seuil de 1,5 °C de réchauffement climatique (objectif d'augmentation maximum des températures fixé par l'Accord de Paris). D'après l'Organisation météorologique mondiale, entre 2022 et 2024, nous avons assisté à la plus grande perte de glaciers jamais enregistrée sur trois ans.
Pourtant, pendant que la planète brûle, les entreprises responsables de cette crise n'ont cessé de continuer à faire des profits faramineux, tout en cherchant à réduire au silence les voix dissidentes.

L'industrie des énergies fossiles cherche à nous faire taire dans plusieurs pays, mais notre droit à la désobéissance civile est conforté par la justice

Alors qu'en début d'année, Michel Forst, rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement, critiquait vivement le gouvernement français pour sa répression du mouvement écologiste, les militantes et militants de Greenpeace France ont défendu avec succès leur droit à la désobéissance civile devant les tribunaux. En mars, la justice a ainsi annulé la procédure que TotalEnergies avait intentée à notre encontre pour nous réduire au silence.
En cause : un rapport que nous avions publié en 2022 pour dénoncer l'absence de transparence de la multinationale sur son bilan carbone.
La peur que suscite Greenpeace et ses alliés auprès de l'industrie fossile en dit long : certaines compagnies pétro-gazières multiplient les procédures-bâillons contre les lanceurs d'alerte afin de les réduire au silence, comme le fait la société Energy Transfer aux États-Unis.
Mais ces attaques judiciaires peuvent aussi se retourner contre leurs initiateurs. C'est le cas de Shell, qui réclamait des millions de livres à Greenpeace au Royaume-Uni et qui a fini par abandonner ses poursuites. Ce recul illustre clairement l'impact de la forte mobilisation citoyenne et de la pression exercée par une opinion publique de plus en plus critique face à l'image désastreuse de la multinationale.

↑ « On ne se taira pas » : tel est le message envoyé depuis Varsovie par Greenpeace Pologne lors d'une journée d'action internationale pour dénoncer les manœuvres d'intimidation d'Energy Transfer. Septembre 2024.
© Max Zielinski / Greenpeace

En Norvège, les projets d'exploitation minière en eaux profondes sont mis à l'arrêt

La pression que nous avons exercée ensemble sur nos gouvernements pour protéger les océans face à la menace de l'exploitation minière en eaux profondes a fonctionné ! Face à l'immense élan de mobilisation, le gouvernement norvégien, qui s'apprêtait à devenir le premier pays à octroyer des licences d'exploitation dans l'océan Arctique en 2025, a mis ses projets en pause pour au moins un an.

Cette victoire d'étape est significative et Greenpeace continue de tout mettre en œuvre pour qu'un moratoire international sur l'exploitation minière des fonds marins soit adopté par l'instance intergouvernementale compétente en la matière, l'AIFM, en 2025.

En Afrique du Sud, la justice met fin aux explorations de Shell

En août, la Cour constitutionnelle sud-africaine a rejeté l'appel de Shell, confirmant que ses études sismiques pour l'exploration pétrolière sur la côte sauvage étaient illégales. Une victoire majeure pour l'environnement, les communautés locales et les organisations qui ont soutenu ce combat.
Cependant, malgré cette décision, Shell aura la possibilité de soumettre une nouvelle demande. Ces processus insensés soulèvent la question cruciale des libertés accordées aux entreprises écocides alors même que les droits des communautés locales et la protection de l'environnement passent au second plan. Greenpeace Afrique, aux côtés d'autres organisations environnementales, de collectifs locaux et d'habitant·es de la Wild Coast prévoient de contester cette décision de la Cour suprême d'appel, qui permettrait à Shell de solliciter un troisième renouvellement de son permis controversé auprès du ministre des ressources minérales et de l'énergie.

COP 29 : le tour de force inacceptable des pays riches

Le 29ème sommet mondial sur le climat de l'ONU s'est tenu en novembre à Bakou, en Azerbaïdjan. Son principal enjeu : définir comment les pays riches, grands responsables du dérèglement climatique, vont pouvoir soutenir, au cours des dix prochaines années, les pays en développement qui en subissent les conséquences. Des équipes de Greenpeace étaient sur place et se sont mobilisées jusqu'au bout. L'accord final fut très décevant car largement insuffisant : les pays développés se sont engagés sur un montant annuel de 300 milliards de dollars – une somme très en deçà des besoins réels estimés à au moins quatre fois plus par les pays concernés. Pour de nombreux pays du Sud, qui subissent de plein fouet une crise qu'ils n'ont pas causée, cet accord a été vécu comme une véritable humiliation et a cruellement souligné l'indifférence des pays riches. Lors de la dernière séance plénière, la colère et l'émotion étaient palpables, jusque dans les larmes.
Mais nous ne renonçons pas. Plus que jamais, notre détermination est intacte pour intégrer, dans les mécanismes de financement climat, le principe fondamental du pollueur-payeur, qui obligera les industries les plus polluantes à assumer enfin leurs responsabilités et à supporter le coût des impacts.

En savoir plus : https://bit.ly/454tEwi

2024, année électorale à haut risque pour les droits et la planète

En 2024, à l'occasion des élections européennes, les bureaux de Greenpeace en Europe se sont mobilisés pour sensibiliser les citoyennes et citoyens aux enjeux environnementaux cruciaux. Cette mobilisation visait à rappeler que l'Union européenne a une responsabilité essentielle dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité.
Les résultats des élections européennes (tout comme la victoire de Donald Trump quelques mois plus tard), ont confirmé la progression alarmante de l'extrême droite, menaçant directement nos valeurs de liberté et d'égalité des droits et notre mission sociale.

À situation inédite, réponse inédite

Dans ce contexte, après le choc de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, Greenpeace France a appelé à une mobilisation massive pour construire une société plus juste, plus solidaire et respectueuse du vivant.
Car l'extrême droite au pouvoir serait le pire scénario pour la protection du climat, de la biodiversité et des droits humains ainsi que pour toutes les associations qui, comme la nôtre, ont un rôle crucial de contre-pouvoir pour défendre l'environnement.
Notre liberté de parole pourrait être entravée et la répression contre les militantes et militants écologistes, déjà mise à rude épreuve ces derniers temps, serait encore durcie et la société civile bâillonnée. Pendant des semaines, Greenpeace s'est mobilisée pour contrer la progression des idées de l'extrême droite auprès de différents publics et promouvoir des solutions justes pour la planète et les droits humains. L'immense élan citoyen et les résultats du second tour ont donné raison à toutes celles et ceux qui se battent contre les injustices et construisent le monde de demain.

DES PARTENARIATS AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT

Tout au long de l'année, Greenpeace France a multiplié des collaborations variées et dans différents secteurs afin de porter ses combats et faire connaître ses valeurs auprès d'audiences diverses et de nouveaux publics.

Cinéma engagé

Cette année, nous avons accompagné plusieurs films porteurs de messages écologiques et sociaux.

➜ Parmi eux, *Sauvages* de Claude Barras pour lequel nous avons participé à une campagne d'impact visant à sensibiliser et mobiliser le public contre la déforestation importée.

Le synopsis : À Bornéo, Kéria recueille un bébé orang-outan trouvé dans une plantation de palmiers à huile. Avec son cousin Selaï, elle s'engage dans une lutte contre la déforestation et découvre peu à peu ses propres racines.

La campagne d'impact fut pensée pour prolonger l'expérience du film et favoriser l'engagement en invitant à agir concrètement. À travers un site dédié et grâce à l'ensemble des partenaires, le public pouvait signer une pétition, faire un don pour protéger la forêt, interpeller les industriels ou encore accéder à des ressources pédagogiques pour les enfants.

➜ Nous avons également collaboré avec le film *Rainbow Warrior* d'Edward McGurn, retraçant l'attentat de 1985. À cette occasion, nous avons invité une partie de nos adhérentes et adhérents à une projection-débat exceptionnelle en présence du réalisateur, du journaliste Edwy Plenel et de Jean-François Julliard.

Interventions dans les lieux de culture, de savoir et d'échange

➜ Plusieurs festivals, qu'ils soient militants, musicaux ou culturels, comme l'*Another Way Film Festival* à Bordeaux, nous ont ouvert leurs portes et nous ont donné l'occasion de mobiliser, d'informer et de fédérer autour de nos causes et via différentes formes : interventions dans des débats ou tables rondes, animation d'ateliers, tenue de stands d'information…

➜ Nous avons également fait des interventions dans différentes écoles, universités ou congrès pour porter nos messages et parler de nos campagnes (Congrès de la Ligue des droits de l'Homme, Symposium CentraleSupélec…).

➜ Climat Libé Tour

Tout au long de l'année, Greenpeace a été partenaire du Climat Libé Tour, un événement itinérant porté par le quotidien Libération, qui a sillonné les villes françaises pour mettre en lumière les enjeux de la transition écologique. À chaque étape, conférences, débats, rencontres et ateliers ont été organisés autour de grandes thématiques environnementales, avec un objectif : favoriser l'échange et la recherche de solutions collectives, au plus près des réalités locales.

Ce partenariat avait pour objectif de renforcer notre ancrage local et notre volonté de dialoguer avec les citoyennes et citoyens partout sur le territoire, et nous avons choisi de le centrer sur GreenVoice (voir p. 36), dont l'ADN résonne particulièrement avec l'esprit du Tour.

Nous avons également pu bénéficier de l'aide de nos groupes locaux, qui ont participé à certaines étapes.

Artivisme au Centre Pompidou

En novembre, Greenpeace a collaboré avec le Centre Pompidou à Paris autour d'un événement sur la biodiversité et le vivant : *Biodiversité : quelle culture pour quel futur ?*

L'objectif de ce forum, organisé conjointement par le Centre Pompidou et l'Office français de la biodiversité, était de se faire l'écho des résonances culturelles, artistiques et politiques des enjeux de la biodiversité et de l'eau, en lien avec l'attention portée par le Centre Pompidou aux grands enjeux de société. Greenpeace a choisi d'axer cette collaboration sur sa campagne de protections des océans. **Dans ce cadre, Billie, un poulpe gonflable représentant les nombreuses espèces menacées par les industries destructrices comme la pêche industrielle ou l'exploitation minière en eaux profondes, a été exposé sur la Piazza du Centre durant tout un week-end.**

C'est la première fois que **Billie est exposé dans une institution culturelle,** mettant en lumière le rôle essentiel de l'artivisme pour sensibiliser et alerter un large public sur les menaces qui pèsent sur les océans et la biodiversité qu'ils abritent.

Cette collaboration a été réalisée avec le soutien de Greenpeace Royaume-Uni, et le dispositif de médiatisation a été assuré par des militantes et militants des groupes locaux parisiens.

Collaborations éditoriales

→ *Planète Greenpeace* : le premier magazine pour enfants de Greenpeace France

En 2024, nous avons lancé un nouveau programme d'adhésion spécialement conçu pour les familles qui propose aux enfants et à leurs parents de s'engager ensemble en adhérant à Greenpeace et de recevoir en retour *Planète Greenpeace*, un magazine trimestriel ludique et qualitatif qui offre des clés de compréhension et d'action sur les grands enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Son objectif : éveiller les consciences tout en amusant les enfants. À travers 36 pages illustrées et riches en histoires, BD, jeux, portraits, reportages et activités, *Planète Greenpeace* stimule la curiosité et encourage l'engagement citoyen dès le plus jeune âge. En savoir plus : bit.ly/4k6RsnM

→ Un podcast pour changer le monde ?

À l'automne, Greenpeace France s'est associée à Louie Media pour la sortie d'une enquête documentaire en cinq épisodes qui propose de partir à la rencontre de personnes qui veulent (encore) changer le monde.

***Qui croit encore pouvoir changer le monde?*, c'est la question posée par la journaliste Maud de Carpentier dans une série d'interviews qui décortique les motivations à s'engager pour l'intérêt général et les ressorts de l'optimisme dans l'action, ainsi que le courage nécessaire pour surmonter ses craintes.**

Face aux nombreux défis auxquels nous faisons face, Greenpeace a choisi de soutenir ce podcast pour inciter le plus grand nombre à s'interroger sur sa capacité à s'engager individuellement et collectivement.

La journaliste y interroge ses proches, des militant·es de diverses luttes, des figures de la société civile ou du monde politique autour de leur engagement et des raisons qui les poussent à agir et à continuer d'espérer.

Thomas Brail, Manuel Cervera-Marzal, Sarah Durieux, Txetx Etcheverry, Benoît Hamon, Claire Nouvian, Danielle Tartakowsky ou encore Pauline Boyer, chargée de campagne à Greenpeace, font partie des personnes interrogées. Que ce soit pour défendre des droits sociaux, venir en aide à des personnes exilées, construire des alternatives au système dominant ou encore lutter contre l'inaction climatique, leurs témoignages contribuent à faire entendre de nouveaux récits, à porter des messages d'espoir et à sensibiliser à l'urgence d'agir.

Cette enquête a été enregistrée durant l'été 2024 et a connu un beau succès avec déjà près de 200 000 écoutes.

Elle est disponible sur toutes les plateformes de podcasts.

En savoir plus : bit.ly/3ljSUp4

RAPPORT FINANCIER 2024

+0,6 %
de fonds reversés à la structure internationale
par rapport à 2023

31,5
millions d'euros de ressources
(100 % de dons privés)
soit +2,1 % par rapport à 2023

23,8
millions d'euros de ressources nettes (ressources totales moins les dépenses collecte)
soit +0,8 % par rapport à 2023

↑ Amber Bourke, célèbre apnéiste australienne, plonge aux côtés de dauphins à gros nez (*tursiops*) au large de l'île Lord Howe, dans une zone abritant des monts sous-marins que Greenpeace appelle à protéger. Novembre 2024.
© Bridget Ferguson / Greenpeace

Comment être trésorière sans parler chiffres ?

Malheureusement, le premier qui me vient en tête n'est pas bon. Depuis quatre ans, le nombre de nos adhérents et adhérentes ne cesse de diminuer : 224 000 en 2024 contre 248 000 en 2020. **Or ils et elles sont plus que des donateurs. Ils et elles sont aussi notre force de frappe et de soutien en signant nos pétitions, diffusant nos informations et participant à nos mobilisations.**

J'en appelle donc à vous cher lecteur, chère lectrice : le montant minimum d'une adhésion est de quatre euros par mois (ramené à un euro qui devient presque symbolique pour celles et ceux qui ont la chance de s'acquitter de l'impôt sur le revenu). Saurez-vous recruter un nouveau Greenpeacien ou une nouvelle Greenpeacienne cette année ?
C'est le challenge que je vous propose pour 2025 !

Heureusement, cette baisse a été compensée par nos fidèles donateurs et donatrices : le montant du don moyen a augmenté, compensant l'inflation. Les legs ont également été généreux, portant nos ressources à 31,5 millions d'euros. Nos charges externes, bien maîtrisées, n'ont pas flambé. Tout cela nous a permis de rester au-dessus de l'équilibre avec un résultat de +362 K€.

Ainsi, notre structure financière reste solide et nous permet de dérouler le programme prévu en 2025 pour défendre les océans, les forêts, le climat, continuer de dénoncer l'absurdité nucléaire de la France et défendre la paix. De plus, Greenpeace France a les moyens de contribuer à la force de Greenpeace à l'international : un tiers de notre collecte est redistribuée, permettant de faire vivre nos luttes dans des pays aussi clés que l'Inde, la Chine, le Brésil et même l'Ukraine depuis septembre dernier.

Plus que jamais, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Nous savons que nous pouvons compter sur nos salarié·es, nos militant·es, nos activistes et nos adhérent·es que je remercie toutes et tous chaleureusement pour leur engagement, leur attachement à nos valeurs et leur fidélité.

Nathalie Biteau
Trésorière du Conseil d'administration
de Greenpeace France

EMPLOI DES RESSOURCES

Campagne :
22,2 M€

Collecte :
7,5 M€

Fonctionnement :
4,1 M€

= 33,8 M€

RÉPARTITION DU BUDGET CAMPAGNES

- Énergie - Climat : **47 %**
- Agriculture - Forêts : **23 %**
- Océans - Pétrole : **30 %**

RÉPARTITION DES DÉPENSES

- Campagnes France : **43,3 %**
- Campagnes internationales : **22,4 %**
- Collecte de fonds France : **22,1 %**
- Frais de fonctionnement : **12,2 %**

Total des dépenses
33,8 M€

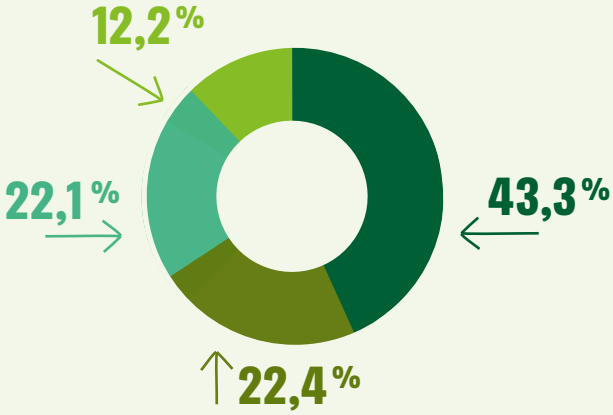

Tableau de Compte de Résultat par Origine et Destination en K€ (CROD)

A. Produits et charges par origine et destination en 2024

		Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1	**Produits liés à la générosité du public**	**31 518**	**31 496**
1.1	Cotisations sans contrepartie		
1.2	Dons, legs et mécénat	29 918	29 918
	Dons manuels	29 918	29 918
	Legs, donations et assurances-vie		
	Mécénat		
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	1 600	1 578
2	**Produits non liés à la générosité du public**	**2 420**	
2.1	Cotisations avec contrepartie		
2.2	Parrainage des entreprises		
2.3	Contributions financières sans contrepartie	2 209	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	211	
3	**Subventions et autres concours publics**		
4	**Reprises sur provisions et dépréciations**	**205**	
5	**Utilisations des fonds dédiés antérieurs**		
TOTAL		**34 143**	**31 496**
CHARGES PAR DESTINATION			
1	**Missions sociales**	**21 798**	**19 847**
1.1	Réalisées en France	14 226	12 275
	Actions réalisées par l'organisme	14 226	12 275
	Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2	Réalisées à l'étranger	7 572	7 572
	Actions réalisées par l'organisme		
	Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	7 572	7 572
2	**Frais de recherche de fonds**	**7 468**	**7 460**
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	7 468	7 460
2.2	Frais de recherche d'autres ressources		
3	**Frais de fonctionnement**	**4 114**	**3 844**
4	**Dotations aux provisions et dépréciations**	**400**	
5	**Impôt sur les bénéfices**		
6	**Reports en fonds dédiés de l'exercice**		
TOTAL		**33 781**	**31 150**
Excédent ou déficit		**363**	**346**

B. Contributions volontaires en nature en 2024

		Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1	**Contributions volontaires liées à la générosité du public**		
	Bénévolat	2 031	2 031
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
2	**Contributions volontaires non liées à la générosité du public**		
3	**Concours public en nature**		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
TOTAL		**2 031**	**2 031**
CHARGES PAR DESTINATION			
1	**Contributions volontaires aux missions sociales**		
	Réalisées en France	2 013	2 013
	Réalisées à l'étranger		
2	**Contributions volontaires à la recherche de fonds**		
3	**Contributions volontaires au fonctionnement**	**18**	**18**
TOTAL		**2 031**	**2 031**

FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation Greenpeace France est la **structure juridique qui permet à l'association de recevoir des libéralités** (legs et assurances-vie). **En 2024, il a financé les campagnes à hauteur de 1 600 K€**, dont 600 K€ pour la campagne Énergie/Climat, 450 K€ pour la campagne Agriculture/Forêts et 550 K€ pour la campagne Pétrole.

Bilan de Greenpeace France pour l'exercice 2024

Actif

	Net 2024
Actif immobilisé	
Immobilisations corporelles	3 430 777
Terrains	2 000 000
Constructions	883 317
Installations techniques, matériel et outillage industriels	507 331
Immobilisations corporelles en cours	40 128
Immobilisations financières	176 187
Participations et créances rattachées	9 275
Autres	166 912
Total I	**3 606 964**
Actif circulant	
Stocks et en-cours	418 232
Créances	90 723
Créances Greenpeace International	327 435
Créances autres Greenpeace	78 993
Autres	541 072
Valeurs mobilières de placement	2 130 348
Disponibilités	6 479 080
Charges constatées d'avance	326 745
Total II	**10 392 627**
Frais d'émission des emprunts (III)	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	
Écarts de conversion Actif (V)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**13 999 590**

Passif

	2024
Fonds propres	
Report à nouveau	7 336 017
Excédent ou déficit de l'exercice	362 518
Situation nette (sous total)	7 698 535
Fonds propres consomptibles	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Total I	**7 698 535**
Fonds reportés et dédiés	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	27 000
Total II	**27 000**
Provisions	
Provisions pour risques	1 766 585
Total III	**1 766 585**
Dettes	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	614 647
Dettes fiscales et sociales	3 892 824
Dettes autres Greenpeace	
Produits constatés d'avance	
Total IV	**4 507 471**
Écarts de conversion Passif (V)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**13 999 590**

GREENPEACE INTERNATIONAL

Tous les dons faits à Greenpeace France soutiennent l'ensemble de ses activités : campagnes en France et à l'international, collecte de fonds et gestion administrative.

La majeure partie de ces dons est consacrée à nos campagnes nationales. Mais en tant qu'organisation internationale, Greenpeace repose sur un principe de solidarité entre ses bureaux dans le monde car les atteintes à l'environnement ignorent les frontières.

En 2024, Greenpeace France a reversé 31,4 % des dons collectés à Greenpeace International, chargée de les redistribuer vers des bureaux prioritaires, notamment dans des régions comme l'Asie du Sud-Est ou l'Afrique, où le besoin d'action est crucial mais les ressources limitées.

Ainsi, en soutenant Greenpeace France, les adhérentes et adhérents participent également à financer des campagnes et à défendre l'environnement partout dans le monde.

Répartition des dépenses de Greenpeace International

Campagnes	**77 883 K€**	**75,54 %**
Marketing	**8 680 K€**	**8,42 %**
Fonctionnement	**16 542 K€**	**16,04 %**
Total emplois	**103 105 K€**	**100 %**

Source : Rapport annuel de Greenpeace International (2023).

Répartition de notre contribution à Greenpeace International

Contribution aux actions européennes :

Pour 2024, elle était de **411 643 €**

Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus) :

Pour 2024, elle était de **9 479 000 €**

Campagnes	**7 160 205 €**
Collecte de fonds et engagement	**797 999 €**
Fonctionnement	**1 520 796 €**

GREENPEACE : UN RÉSEAU INTERNATIONAL SOLIDAIRE AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Greenpeace est un réseau mondial composé de 28 bureaux nationaux ou régionaux, dont une unité scientifique, présents dans 55 pays, et qui partagent tous le même nom, les mêmes valeurs de non-violence et d'indépendance politique et financière, ainsi qu'une vision commune pour la protection de l'environnement et des droits humains.

Un réseau solidaire

Ce réseau est coordonné par Greenpeace International, basé à Amsterdam, qui assure la cohérence globale du travail de l'organisation. Les décisions stratégiques sont prises collectivement grâce à la participation, via des représentantes et représentants, de tous les bureaux. Un ou une représentante de chaque conseil d'administration, dont celui de Greenpeace France, siège à l'Assemblée internationale de Greenpeace.

Le directeur général du bureau français, Jean-François Julliard, prend part aux orientations globales, notamment sur les enjeux financiers et de développement de l'organisation. Des membres de l'équipe salariée française contribuent également à l'élaboration des décisions stratégiques sur le choix des campagnes prioritaires.

Enfin, Greenpeace repose sur un principe essentiel de solidarité financière : une partie des dons recueillis dans les pays où la collecte de fonds est plus développée sert à financer les actions dans des régions plus vulnérables et plus exposées aux changements climatiques. L'allocation de ces ressources est décidée chaque année collectivement par les directions des bureaux et leurs représentantes et représentants.

En 2024, ces fonds ont permis de contribuer à financer plusieurs campagnes à travers le monde.

Greenpeace International assure également la coordination du travail scientifique de l'organisation, la gestion des trois bateaux (le *Rainbow Warrior*, l'*Arctic Sunrise* et le *Witness*) et la présence auprès des instances mondiales (Nations Unies par exemple).

En 2024, le réseau international s'agrandit

En 2024, deux nouveaux bureaux de Greenpeace ont vu le jour, en Ukraine et au Sri Lanka.

En 2023, nous avions été contraints, par les autorités, de fermer le bureau russe de Greenpeace. Mais l'ouverture d'un bureau à Kiev, en Ukraine, marque une étape forte de solidarité, de résilience et d'espoir. Elle s'inscrit dans le prolongement du travail que nous nous efforçons d'accomplir dans différents secteurs depuis le début de l'invasion du pays par l'armée russe il y a plus de trois ans. L'objectif est de renforcer nos actions dans le domaine de la reconstruction écologique du pays, de mettre en évidence les dangers liés aux centrales nucléaires et d'investiguer sur les crimes de guerre contre l'environnement.

Grâce à la générosité des nos adhérentes et adhérents, une nouvelle antenne a également été ouverte au Sri Lanka, venant compléter, avec notre antenne indienne, notre bureau régional Greenpeace Asie du Sud. Cette implantation vise à renforcer notre présence aux côtés des populations de toute la région, confrontées à de nombreux défis environnementaux.

GREENPEACE FRANCE EN CHIFFRES

220 405 adhérent·es actifs
→ soit -2.3 % par rapport à 2023

environ 700 militant·es bénévoles au sein des 35 groupes locaux

LE RÉSEAU DE GREENPEACE DANS LE MONDE :

présence dans **55 pays** sur tous les continents

28 bureaux nationaux ou régionaux

3 440 salarié·es

plus de **3 millions d'adhérent·es**

des dizaines de milliers de bénévoles

L'ÉQUIPE SALARIÉE DE GREENPEACE FRANCE

173 personnes salariées (149 CDI et 24 CDD) à fin décembre
→ soit +6,13 % par rapport à 2023

44 recrutements
(hors équipes Direct Dialogue) avec une priorité donnée à l'interne (militant·es, activistes, ancien·nes salarié·es)

11 mobilités internes

24 départs dont 12 CDI

- **Moyenne d'âge : 39,8 ans**
- **Ancienneté moyenne : 5,9 ans**

→ contre 5,5 ans en 2023

Parité : 62,3 % de femmes et 37,7 % d'hommes
→ soit une augmentation de 7,92 % de femmes par rapport à 2023

93/100 : index de l'égalité professionnelle
→ contre 97/100 en 2023

En 2024, nous avons organisé notre Summer Camp, fidèle à notre rythme biennal. Ce grand rassemblement militant a permis de réunir, le temps d'un week-end, l'ensemble des communautés qui font vivre notre association (activistes, militant·es, salarié·es, bénévoles) venues de tous les territoires.
C'est un moment clé pour apprendre à mieux nous connaître, renforcer nos complémentarités et nos solidarités, mutualiser nos savoir-faire, affûter nos stratégies et nourrir notre détermination collective face aux combats à venir.
Le temps d'une soirée, nous avons aussi pu organiser des débats avec nos partenaires syndicaux, prolongeant ainsi les liens indispensables entre luttes sociales et luttes écologistes.

↑ « Les équipes salariées, militantes, activistes et bénévoles de Greenpeace posent pour la photo de famille au *Summer Camp*, à la Houssaye-en-Brie. Juin 2024. © **DR**

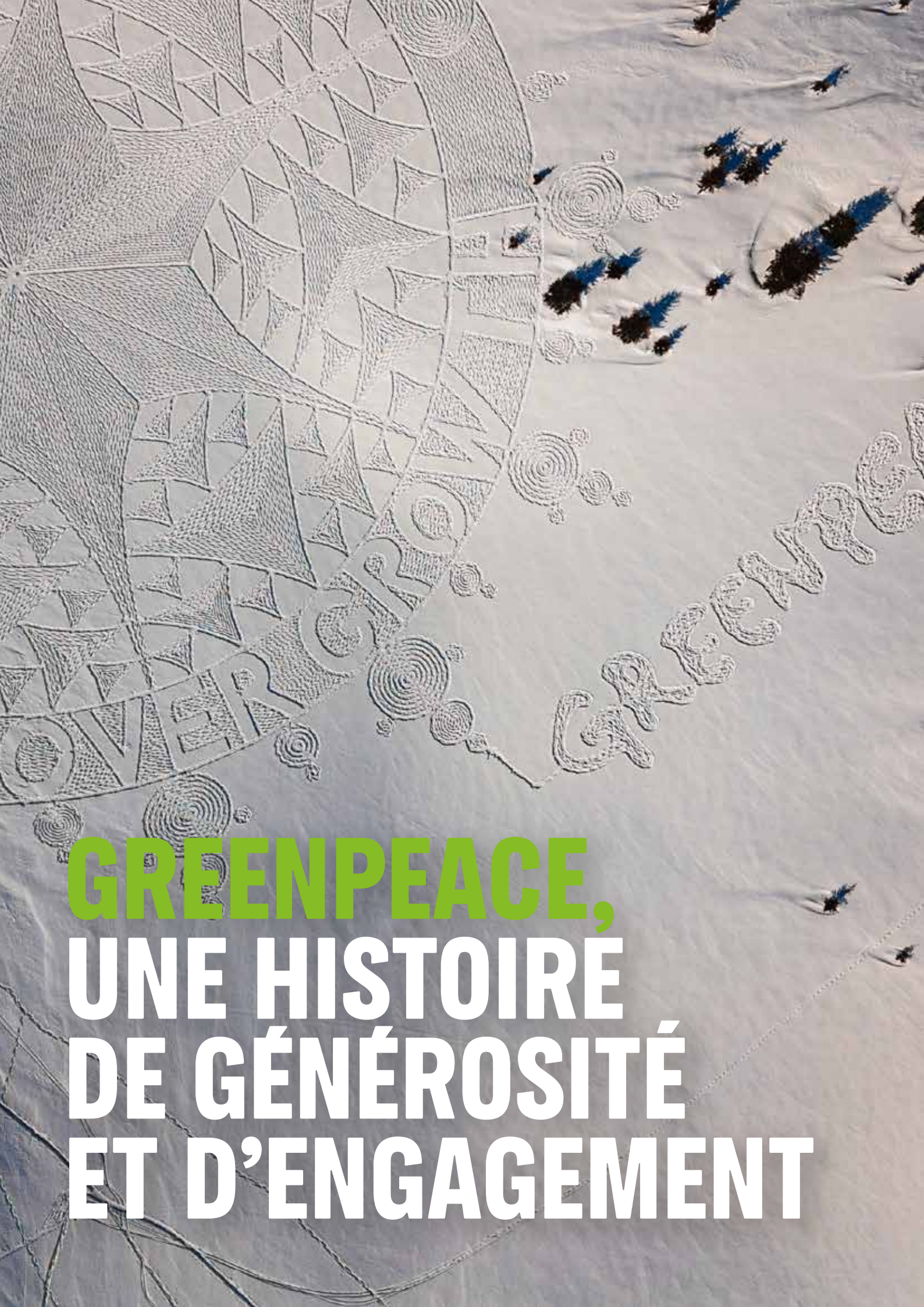

GREENPEACE, UNE HISTOIRE DE GÉNÉROSITÉ ET D'ENGAGEMENT

VOS DONS EN ACTION

Votre soutien est essentiel. C'est grâce à votre générosité et à votre fidélité que nous pouvons porter nos messages, poursuivre nos missions et continuer de lutter pour la protection de la planète. Depuis plus de 50 ans, des milliers de personnes à travers le monde s'unissent à nos côtés pour alerter, dénoncer et proposer des alternatives concrètes en faveur d'un avenir durable et socialement juste.

Soutenir financièrement Greenpeace, s'engager dans un groupe local, mener des actions citoyennes à l'échelle locale ou nationale… Toutes les formes d'engagement et de mobilisation sont essentielles. Cette diversité fait la richesse et la puissance de notre mouvement.

Grâce à votre générosité, nous pouvons :

- Organiser une sortie en mer d'une heure pour prélever des échantillons : 30 €
- Fabriquer et diffuser des rapports d'expertise scientifique : 50 €
- Créer une banderole pour une action ou une manifestation : 100 €
- Financer l'envoi de courriers auprès de préfectures, agences régionales ou ministères pour accéder à des documents d'information environnementale : 100 €
- Créer une banderole pour une action ou une manifestation : 100 €
- Financer un système de captation d'image en immersion : 600 €
- Bénéficier d'une relecture juridique sur un rapport d'expertise : 1 800 €
- S'appuyer sur l'expertise de spécialistes pour produire un rapport rigoureux sur les aires marines protégées : 12 000 €
- Acquérir un Sonar, appareil destiné à détecter les échos sous-marins : 30 000 €

← À l'occasion du Forum économique mondial (WEF) de Davos (Suisse), des militantes et militants de Greenpeace protestent contre la crise climatique, l'extinction des espèces et les inégalités sociales. Leur message a été réalisé dans la neige, en collaboration avec l'artiste britannique Simon Beck. Janvier 2024.
© Emanuel Büchler / Greenpeace

Votre soutien est indispensable, votre engagement est essentiel pour faire avancer nos combats.

Nous continuons à avoir besoin de vous partout et à tout moment.

Avec nous, devenez ambassadrice et ambassadeur pour l'environnement, le climat et la biodiversité en faisant connaître Greenpeace autour de vous, à vos proches ou à vos connaissances préoccupées par la justice climatique et sociale.

Grâce à vous, Greenpeace peut poursuivre sa mission : construire un avenir écologique, juste et pacifique pour toutes et tous.

DÉDUCTION FISCALE

L'impact de vos dons est renforcé grâce à la déduction fiscale. Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier de 66 % de déduction fiscale sur le montant de votre don, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Par exemple, un don de 100 € à Greenpeace vous revient en réalité à 34 €.

VOTRE ENGAGEMENT

Le service des Relations Adhérents de Greenpeace France est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions concernant votre adhésion, la gestion de vos informations personnelles, le fonctionnement de l'organisation, nos campagnes en cours ou même l'actualité environnementale…

N'hésitez pas à contacter notre équipe via ce formulaire : bit.ly/3Ka1pRd

Vous pourrez également trouver certaines réponses à vos questions les plus fréquentes sur la page dédiée de notre site Internet : bit.ly/4bsK4io

LES RELATIONS ADHÉRENTS EN 2024

Plus de 41 000 messages reçus

3 969 demandes de changements de coordonnées personnelles

3 349 demandes de duplicatas de reçus fiscaux

En 2024, nous avons reçu plus de 41 000 sollicitations de votre part, réparties comme suit :

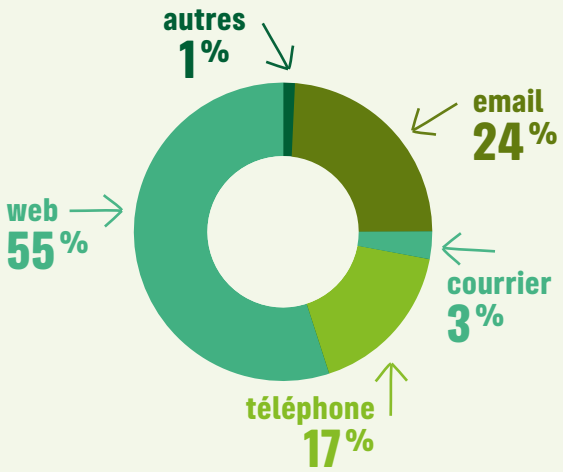

Vos nombreux messages et marques de soutien tout au long de l'année nous encouragent à poursuivre nos missions avec détermination. Petits mots choisis parmis ceux que vous nous avez envoyés en 2024 :

Je vous remercie pour votre ténacité (…) Merci pour ce que vous faites (…) Merci de nourrir l'espoir d'un monde meilleur, quand mes « petits » actes du quotidien me semblent dérisoires face aux géants du capitalisme et de la bêtise que l'humain est capable de déployer avec tant de moyens.
Jeanne F.

Merci l'équipe.
Guillaume H.

Je vous soutiendrai tant que la vie me soutiendra.
René L.

Même sans réduction fiscale nous serons toujours bienfaiteurs de Greenpeace, soucieux de laisser à nos petits-enfants un monde meilleur.
Michèle S.

Je tenais à vous remercier.
Catherine F.

Vous êtes un phare dans la nuit de plus en plus sombre de notre environnement terrestre.
Patrick P.

Mille mercis pour votre action continue et passionnée de protection de la planète et de notre pauvre humanité. Je suis fier et reconnaissant de pouvoir en faire partie grâce à Greenpeace dans mon humble capacité.
François J.

↑ Expédition scientifique pour documenter les impacts potentiels de l'exploration pétrolière sur la côte amazonienne (Brésil). L'écosystème et la biodiversité uniques qui s'y trouvent sont essentielles aux communautés locales qui résident dans cette région. Mars 2024.
© Marizilda Cruppe / Greenpeace

LIBÉRALITÉS : DONNER AUJOURD'HUI POUR AGIR DEMAIN

Il existe de nombreuses manières de nous soutenir et de nous aider à poursuivre notre action en toute indépendance financière. Parmi elles, la transmission de patrimoine.

La protection de l'environnement nous engage pour de longues années. Ainsi les legs, donations et assurances-vie sont des modes de soutien très précieux pour Greenpeace. Si les dons nous permettent d'agir au quotidien, les libéralités nous offrent, elles, les moyens d'agir sur un temps long.

En 2024, sur les 1 716 000 millions d'euros reçus via des libéralités, **1 600 000 € ont été reversés à Greenpeace pour financer les campagnes que nous menons en France sur l'énergie et le climat (600 000 €), sur l'agriculture et les forêts (450 000 €), sur le pétrole et les océans (550 000 €).**

Nous témoignons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont fait le choix de faire perdurer leurs convictions en désignant Greenpeace sur leur testament ou comme bénéficiaire de leur assurance-vie.

Cette démarche nécessitant des informations spécifiques et des conseils personnalisés, une équipe dédiée se tient à disposition pour accompagner, en toute confidentialité, les personnes qui s'interrogent sur ce sujet.

Nous collaborons également avec des notaires bénévoles qui nous font bénéficier de leur expertise.

En savoir plus :
greenpeace.fr/legs-donation

Nous vous remercions pour votre soutien fidèle !

↑ À une semaine des élections législatives anticipées, Greenpeace participe aux manifestations qui dénoncent le « danger » pour les droits des femmes que représenterait une victoire du Rassemblement national (RN). Juin 2024.
© Basile Barjon / Greenpeace

GROUPES LOCAUX : AGIR LOCALEMENT, IMPACTER GLOBALEMENT

Greenpeace s'appuie sur un solide réseau de plusieurs centaines de bénévoles qui militent dans nos groupes locaux à travers toute la France.

En 2024, le réseau s'est agrandi avec l'ouverture d'un nouveau groupe local à Blois (Loir-et-Cher). Cela porte à 35 le nombre de groupes en France, celui de Martinique étant actuellement en pause.

L'engagement dans un groupe local : un moteur essentiel de notre action

S'engager dans un groupe local, c'est bien plus qu'agir à l'échelle de son territoire : c'est participer, là où l'on vit, à la transformation profonde du monde. C'est tisser des liens de solidarité, construire de la puissance collective et faire vivre les combats de Greenpeace dans la durée. Qu'il s'agisse d'organiser une action, de sensibiliser, d'interpeller des responsables politiques ou de soutenir une lutte locale, les groupes locaux sont le cœur battant de notre mouvement.

Rejoindre un groupe local, c'est intégrer une communauté de plus de 700 militantes et militants et contribuer à l'une des 390 mobilisations organisées chaque année autour de nos campagnes (agriculture, eau, climat, énergies fossiles, nucléaire…). C'est porter les messages de Greenpeace partout en France, tout en les enracinant dans les enjeux spécifiques de chaque territoire.

Dans un contexte de répression croissante des luttes écologiques et sociales, cet engagement est aussi un acte de résistance, de courage et de détermination face aux intérêts destructeurs.

Informer, enquêter, interpeller, mobiliser, proposer des alternatives : pas besoin d'avoir une expertise pour passer à l'action. Les groupes locaux transmettent les savoirs, forment aux campagnes de Greenpeace France, et offrent à chacune et chacun les outils pour devenir actrice ou acteur du changement.

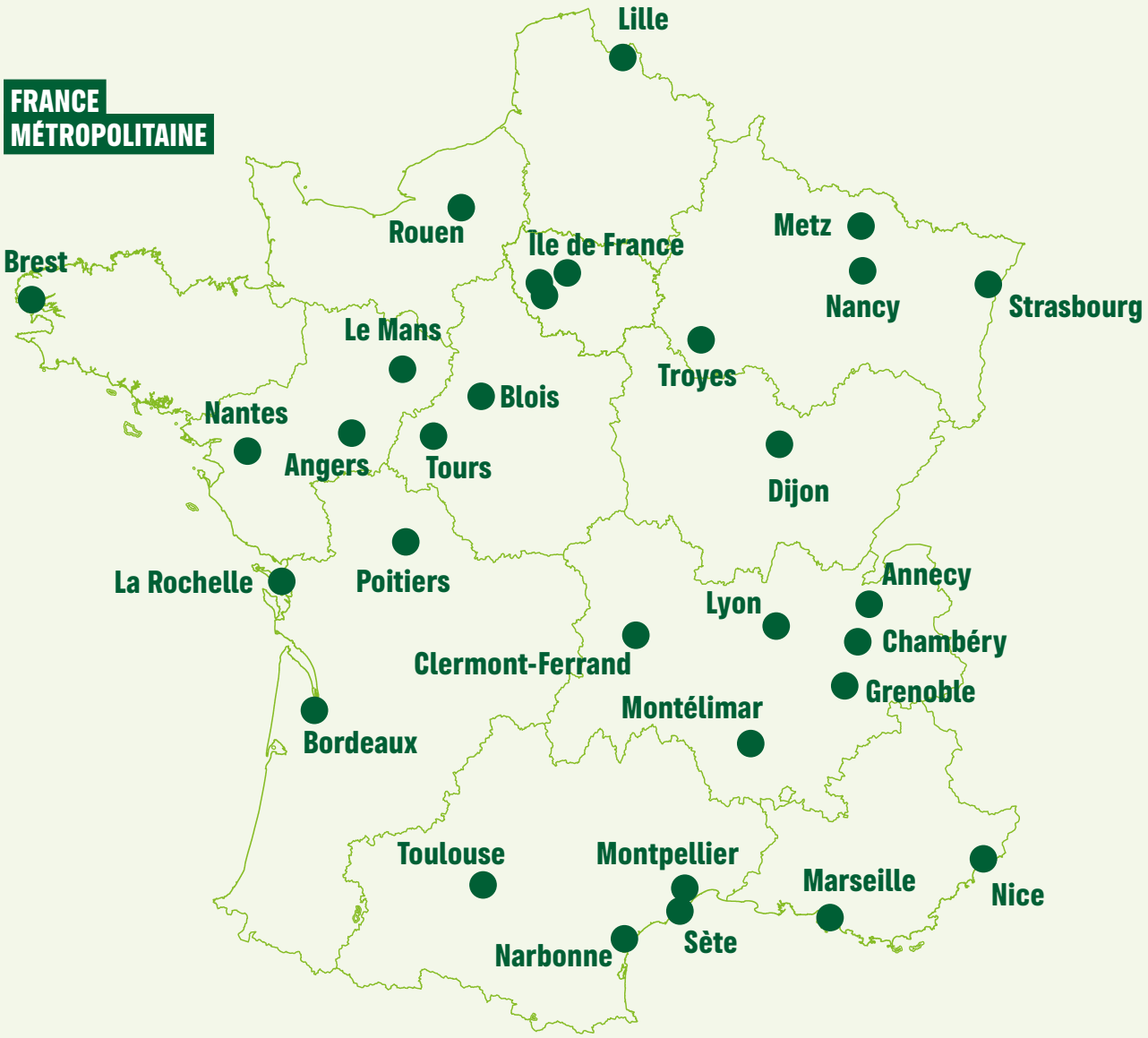
FRANCE MÉTROPOLITAINE
Lille
Rouen
Ile de France
Metz
Nancy
Strasbourg
Brest
Le Mans
Troyes
Blois
Nantes
Angers
Tours
Dijon
La Rochelle
Poitiers
Annecy
Lyon
Chambéry
Clermont-Ferrand
Grenoble
Montélimar
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Marseille
Nice
Sète
Narbonne

La Réunion
OUTRE-MER

Paris
Versailles
Orsay
ÎLE DE FRANCE

↑ À Bordeaux, des activistes de Greenpeace protestent contre le projet du groupe canadien Vermilion de forer huit nouveaux puits de pétrole dans le bassin d'Arcachon. Février 2024.
© Benjamin Guillot-Moueix / Greenpeace

RETOUR SUR UNE LUTTE MENÉE LOCALEMENT CONTRE DES PROJETS DE NOUVEAUX FORAGES DANS LE BASSIN D'ARCACHON

Barbara et Claire sont respectivement coordinatrice et porte-parole du groupe local (GL) de Bordeaux. Dans ce cadre, elles se mobilisent dans plusieurs luttes locales menées par le groupe, et ont notamment été impliquées dans l'emblématique lutte de La Teste de Buch.

Barbara, Claire, pourriez-vous vous présenter ?

Nous sommes Barbara et Claire, co-référentes sur la lutte contre les puits de pétrole de La Teste de Buch, et nous multiplions nos fonctions au sein du GL.

Barbara, militante de longue date au sein de Greenpeace, est d'abord passée par le GL d'Angers entre 2017 et 2020, avant d'arriver à Bordeaux en 2020.

Claire a commencé son engagement militant en rejoignant le GL suite aux incendies de 2022.

Et pourriez-vous nous présenter le groupe local de Bordeaux ?

Le groupe local de Bordeaux existe depuis 1998. Il est composé d'une quarantaine de militantes et militants actifs et accueille régulièrement de nouvelles personnes. Situé près de l'océan et au sein d'une grande région viticole, il est très actif sur les campagnes Océans et Agriculture. Depuis quelques années, les événements climatiques extrêmes se multipliant dans la région, tels que les grands incendies girondins de l'été 2022 et plusieurs épisodes de crues et canicules, le GL

s'est mobilisé sur la campagne Énergies fossiles afin de permettre aux riverains de faire le lien entre changement climatique et industrie pétrolière (coucou TotalEnergies !).

Lutte locale de La Teste de Buche, de quoi s'agit-il ?

Contexte : Comme une grande partie de la population locale, le GL de Bordeaux a découvert l'existence de puits de pétrole sur le territoire français lorsqu'une enquête publique a rendu, en novembre 2023, un avis favorable concernant le projet de forage de huit nouveaux puits de pétrole par la société canadienne Vermilion sur sa concession de La Teste de Buch, à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux, près du bassin d'Arcachon. Cette concession, qui existe depuis plusieurs décennies, est nichée en plein cœur de la forêt usagère de La Teste de Buch. Ironie du sort, c'est la même forêt qui est partie en fumée à l'été 2022…

Problématique : Il semblait impossible aux militantes et militants locaux de laisser ces huit nouveaux puits être construits alors que toutes les études scientifiques montrent depuis des années qu'il faut arrêter le plus rapidement possible tous les projets d'extraction de pétrole, quelles que soient leur localisation et leur dimension, pour limiter le changement climatique et ses conséquences.
Ce projet est légal d'après le Code minier et la loi Hulot de 2017, mais menacerait le droit de chacune et chacun de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé comme stipulé dans la Charte constitutionnelle de l'environnement. De plus, à l'heure où Emmanuel Macron se veut exemplaire sur l'écologie, il serait contradictoire d'autoriser un projet aussi anachronique.

Est-il possible de l'empêcher ?

Pour voir le jour, ce projet de nouveaux puits de pétrole doit obtenir l'autorisation du préfet de Gironde.

Dès le mois de décembre 2023, Greenpeace Bordeaux, Stop Total Bordeaux, XR Bordeaux, Ecocitoyens du bassin d'Arcachon se regroupent au sein du collectif « Stop Pétrole bassin d'Arcachon » et enchaînent les actions : lancement d'une pétition, plaidoyer auprès des élus locaux, publication dans *Le Monde* d'une tribune signée par de nombreuses personnalités locales et nationales, organisation d'une grande manifestation à Bordeaux en février. Ce jour-là, des milliers de manifestantes et manifestants et de nombreuses personnalités telles que Camille Etienne, Greta Thunberg, Christophe Cassou, Marie Toussaint, Thomas Brail ou encore le maire de Bordeaux Pierre Hurmic, ont demandé au préfet de Gironde, Étienne Guyot, de ne pas autoriser ce projet.

Le 9 décembre 2024, date anniversaire de la lutte, nous avons remis notre pétition à M. Guyot avec les noms des 50 000 signataires rassemblés à cette date. La décision du préfet (et donc du gouvernement) s'est fait attendre pendant de long mois, et les instances environnementales locales (Coderst et DREAL) ont aussi tardé à rendre leur avis sur le sujet. Mais à l'heure où nous mettons sous presse ce rapport, nous apprenons que le préfet de Gironde a refusé l'autorisation du projet de forage, ce qui constitue une grande victoire pour le climat, pour le territoire et pour toutes les personnes mobilisées.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Depuis les polémiques qui ont émergé dans d'autres régions de France concernant différents projets d'exploitation d'hydrocarbures (Ile-de-France, Guyane…), un mouvement national est en train de se concrétiser pour maintenir la pression sur l'exécutif et le pousser à faire en sorte que ces projets ne voient jamais le jour, dans l'intérêt général.

↑ L'activiste Greta Thunberg défile dans les rues de Bordeaux contre le projet de nouveaux forages pétroliers. En 2025, le préfet de Gironde finira par interdire ces forages, au nom de l'urgence climatique. Février 2024.
© Benjamin Guillot-Moueix / Greenpeace

En savoir plus sur la lutte et le groupe local de Bordeaux :

bit.ly/3Tt7zAC bit.ly/45Yr8YS

S'ENGAGER EN LIGNE

GreenVoice, un outil de campagne décentralisé au service de toutes celles et ceux qui veulent s'engager localement.

Chez Greenpeace, l'engagement citoyen est au cœur de nos campagnes. C'est lui qui donne de la force et de l'écho à nos actions pour faire émerger des transformations durables et profondes dans nos sociétés. Au-delà du don, de la signature de pétitions portées au niveau national ou de l'engagement dans un groupe local, de nombreuses formes d'action sont possibles.

GreenVoice

GreenVoice est la plateforme de pétitions en ligne lancée par Greenpeace en 2020 et qui a pour objectif de permettre à toutes et tous de s'organiser localement et collectivement. Gratuite, sécurisée et entièrement dédiée à la justice sociale et environnementale, **GreenVoice est ouverte aux citoyennes et citoyens, collectifs et associations qui souhaitent se mobiliser sur des problématiques locales.** Depuis sa création, GreenVoice s'est imposée comme un catalyseur essentiel en appui aux mobilisations citoyennes qui émergent partout en France en faveur de l'environnement.

Au-delà des outils pratiques qu'elle propose, GreenVoice offre également un accompagnement et une expertise au service des mobilisations, afin de transformer les pétitions en véritables campagnes victorieuses.

En 2024, notre action s'est articulée autour de plusieurs priorités :

- faire de GreenVoice une plateforme de référence pour la mobilisation citoyenne, grâce à un maillage territorial renforcé ;
- diversifier les formes d'engagement, en activant notre base pour soutenir concrètement les campagnes GreenVoice ;
- accroître l'autonomie des pétitionnaires à travers des formations thématiques personnalisées ;
- consolider les liens avec les campagnes menées par Greenpeace France, en poursuivant les collaborations transversales.

Nous avons ainsi pu constater une augmentation du nombre de pétitions lancées en collaboration avec les équipes de Greenpeace et ses groupes locaux, ainsi que le renouvellement de la confiance de plusieurs partenaires (Rester sur Terre, Alternatiba, France Nature Environnement) ou personnalités (Camille Etienne).

greenvoice.fr

GreenVoice en 2024 :

→ **528 327 signatures**
+1,9 million de signatures cumulées

→ **136 nouvelles pétitions**

→ **230 000 abonnements à la newsletter**
(+16 % par rapport à 2023)

→ **14 pétitions qui ont connu des avancées significatives**

Thématiques de pétitions les plus plébiscitées au cours de l'année :

→ **Transport & urbanisme**

→ **Biodiversité**

→ **Justice sociale et environnementale**

→ **Agriculture & alimentation**

Au-delà des chiffres, ce sont dix victoires, dont quatre définitives, qui ont été remportées, parmi lesquelles l'abandon du projet autoroutier A1-A15 après 15 ans de mobilisation ou l'abandon du projet de taxis volants énergivores.

En 2025, GreenVoice poursuivra son développement autour de plusieurs axes clés.

Nous souhaitons renforcer nos collaborations avec des partenaires, tant au niveau national que local, lancer des campagnes décentralisées sur des sujets à fort potentiel de mobilisation, consolider l'engagement de notre communauté grandissante et faire de l'accompagnement des pétitionnaires une priorité.

Sur le plan financier, nous avons pour objectif d'atteindre 17 500 € de collecte via une opération de crowdfunding. Ceci nous permettra de proposer de nouveaux développements de la plateforme.

S'ENGAGER AUTREMENT

Toutes les formes d'engagement sont précieuses, et il existe de nombreuses façons de s'impliquer à nos côtés.

→ **S'informer et agir en ligne,** en relayant les messages que nous portons sur de nombreux réseaux sociaux, en signant et partageant nos pétitions pour donner du poids aux revendications et faire pression sur les responsables économiques et politiques.

→ **Cybermiliter pour le climat,** en interpellant les responsables politiques et économiques, en combattant la désinformation, en amplifiant nos messages et en portant le flambeau de la justice climatique dans l'univers des médias sociaux. Rejoignez les centaines de cybermilitant·es via notre boucle sur Telegram ou Whatsapp pour participer à de nombreuses actions en ligne : bit.ly/4nj6Wau

→ **S'abonner aux Mardis Verts,** la newsletter gratuite qui décrypte l'empreinte écologique d'un objet du quotidien et propose des astuces concrètes pour adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement sur de nombreux sujets : greenpeace.fr/mardis-verts/

→ À la veille des législatives, Greenpeace France, aux côtés de plus de 200 associations, manifeste pour dénoncer les conséquences qu'aurait une victoire de l'extrême droite sur nos droits fondamentaux. Juin 2024
© Basile Barjon / Greenpeace

ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

En 2024, Greenpeace a poursuivi sa collaboration au sein de l'Alliance écologique et sociale (AES) aux côtés d'autres organisations associatives et syndicales.

L'année a été riche en initiatives puisque l'AES a porté des propositions concrètes, renforcé son plaidoyer politique et cimenté sa dynamique collective via des événements fédérateurs. Elle a notamment :

→ **Porté l'idée de taxer les « superprofits »** en instaurant une taxe sur les profits exceptionnels réalisés en 2023, susceptible de rapporter jusqu'à 21,6 milliards d'euros pour financer des mesures climatiques et sociales d'envergure.

→ **Alerté sur les dangers des polluants éternels (PFAS)** à travers la forte mobilisation du collectif local AES de Lyon qui a mené plusieurs actions pour dénoncer les rejets perfluorés de l'usine Arkema.

→ **Demandé un moratoire sur la dissolution de la branche de fret de la SNCF** et soutenu un plan de développement du fret ferroviaire, seul outil d'avenir pour un transport de marchandises socialement et écologiquement juste.

En novembre, l'AES a organisé, à Paris, une rencontre nationale de mobilisation et de formation autour des thématiques sociales et environnementales rassemblant syndicats, associations et collectifs locaux afin de continuer à élaborer une feuille de route commune sur de nombreux sujets.

MERCI !

Greenpeace France documente, à bord du *Witness*, la pêche industrielle dans plusieurs aires marines protégées de la Manche. Cette pêche, quoique légale, détruit les fonds marins et leur biodiversité. Novembre 2024.
© Lorraine Turci / Greenpeace

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement, la biodiversité, les droits humains et promouvoir la paix. Indépendante de tout pouvoir économique et politique, Greenpeace s'appuie sur un mouvement citoyen engagé pour construire un monde durable et équitable.

Greenpeace France
13 rue d'Enghien, 75010 Paris
01 80 96 96 96
greenpeace.fr

papier 100% recyclé
ÉLÉMENTS PAPIER

Greenpeace documente la pêche industrielle qui sévit dans l'aire marine protégée des Bancs des Flandres, dans la Manche. Novembre 2024.
© Lorraine Turci / Greenpeace